

10 mars 2009

**SPECIAL TRAVAUX**  
**Rond-point**  
**giratoire**

# La lettre du maire



## Commune de Gensac



Cet entretien a été réalisé à partir des questions collectées par l'équipe municipale auprès des riverains, des commerçants et plus généralement des citoyens de Gensac et de son bassin de vie.



**Très chères concitoyennes, très chers concitoyens, commerçants et artisans de Gensac,**

**En préambule je tenais d'abord à vous remercier de votre grande compréhension et de votre remarquable patience concernant les différents bouleversements dus aux nombreux travaux et chantiers que la commune et nos partenaires ont entrepris depuis plusieurs mois.**



**Vous en serez récompensés, par l'amélioration de notre cadre de vie, par la modernisation d'une partie de nos réseaux, (pluvial, eau potable), par l'image dynamique et accueillante que Gensac offrira au plus grand nombre, autant d'atouts dont chacun d'entre nous pourra être fier et pour longtemps.**

### **La lettre Du Maire:**

*Pourquoi refaire le rond-point ? n'y avait-il pas plus urgent à faire, réfection d'autres rues ou de trottoirs ?*



### **Raymond Farré:**

*Le rond-point n'est pas à la charge de la commune. C'est le Conseil Général de la Gironde qui est le maître d'ouvrage. Il a décidé dans le cadre de son programme d'entretien de procéder à la réfection du rond-point. C'est également le conseil général qui finance les travaux. La commune n'intervient pas.*

### **L.D.M:**

*Est-ce que tout va être refait ? Les plantations, les trottoirs autour...*



### **R.F:**

*Non, seule la partie voirie est refaite, l'anneau central également, tout le reste est bien entendu conservé.*

### **L.D.M:**

*Pourquoi a-t-on changé des tuyaux sous le rond-point ?*



### **R.F:**

*Sachant que le département avait le projet de refaire le rond-point, le S.I.A.E.P (syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable) a décidé de profiter de l'occasion pour rénover la conduite d'eau se trouvant dessous. En fait cette conduite d'eau est la canalisation principale qui relie la station de pompage au château d'eau, pour alimenter l'ensemble du réseau intercommunal. Elle date des années 1950, il aurait été imprudent de la laisser en l'état sous un nouvel aménagement qui aurait dû être détruit en cas de « casse » de la vieille fonte !*



.../...

(suite de la page 1)

C'est ainsi qu'une nouvelle conduite, en fonte également, et d'un fort diamètre de 200mm, a été posée en remplacement.

**L.D.M:**

Pourquoi ces travaux ont-ils été arrêtés pendant un certain temps ?

**R.F:**

Le syndicat s'est trouvé face à un dilemme, fallait-il prolonger cet échange de canalisation un peu plus loin, c'est-à-dire jusqu'au carrefour du cours des fossés, afin de pérenniser l'ensemble? La vanne d'origine étant au niveau rond-point, il fut décidé de profiter de ces travaux pour la déplacer un peu plus bas, afin de rendre l'installation plus fiable. Ce choix a donc retardé les travaux de quelques jours pendant lesquels la gêne pour les riverains et les utilisateurs du rond-point s'est poursuivie.

**L.D.M:**

Est-ce que les travaux du rond-point vont encore durer longtemps, peut-on avoir un planning ?

**R.F:**

Les travaux d'adduction d'eau sont terminés. La S.C.R.E.G, l'entreprise de travaux publics retenue par le Conseil Général, vient de débiter son chantier, l'ensemble sera achevé le vendredi 27 mars 2009. La circulation sur le giratoire sera définitivement rétablie le 10 avril 2009. Toutefois, si la météo continue à être favorable, ces dates pourraient être anticipées d'une semaine.

La circulation sera perturbée et des déviations sont d'ores et déjà mises en place pour gérer le contournement indispensable pendant la durée des travaux.

J'ai demandé à l'entreprise de prendre contact directement avec les riverains habitants et commerçants afin de les informer précisément de la gêne occasionnée.

Afin de ne pas bloquer les riverains immédiats, à la fin de chaque journée, l'entreprise SCREG remettra en état les rampes d'accès situées à chaque extrémité du giratoire.

Les clients pourront accéder au parking de la pharmacie en dehors des heures travaillées de l'entreprise.

Pour des raisons évidentes de sécurité il est demandé aux piétons d'emprunter les trottoirs périphériques.

**L.D.M:**

Y aura-t-il une coupure d'eau pour raccorder la nouvelle installation ?

**R.F:**

Effectivement, une interruption totale du réseau d'eau potable est programmée pour le **mercredi 25 mars** 2009 toute la journée. Ce choix a été motivé principalement pour éviter les problèmes scolaires (cantine, toilettes...sécurité).

J'espère avoir répondu à vos principales interrogations. Le conseil municipal et le personnel d'accueil de la mairie sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Raymond Farre

